

GROUPE MAJORITAIRE LORIENT BRETAGNE SUD AGGLOMÉRATION

## La cinquantaine rayonnante et ambitieuse au service des citoyens

L' aventure intercommunale a débuté en décembre 1973 par le regroupement de six communes. Au fil des ans et des nouvelles intégrations, Lorient Agglomération est devenue la troisième intercommunalité de Bretagne derrière la capitale Rennes, et talonnant Brest. C'est bien d'une aventure qu'il s'agit, avec tout ce que cela comporte de difficultés, de compromis, de débats, d'échanges mais aussi de solidarité, de réussites communes, d'attachement à notre territoire et de volonté collective d'apporter les meilleurs services à la population de l'Agglomération. En ce début d'année 2024, comme depuis 50 ans, les agents et les élus de Lorient Agglomération seront au service de l'intérêt général et aux côtés des citoyens avec professionnalisme et dévouement. Nous poursuivons les objectifs fixés par le projet de territoire dans l'intérêt de nos concitoyens : en favorisant le vivre-ensemble sur un territoire solidaire et accueillant, en poursuivant la transformation éco-

logique, en développant l'innovation et l'attractivité économique, en soutenant la qualité de vie de tous entre terre, mer et ville. Les politiques de Lorient Agglomération accompagnent chacun d'entre nous quotidiennement. Il y a des actions plus visibles que d'autres telles que les mobilités, la valorisation des déchets, la gestion de l'eau ou encore la politique de l'habitat qui sont au cœur de nos préoccupations. Mais les compétences de l'Agglomération sont nombreuses et embrassent un vaste champ d'actions tel que le tourisme, la protection de l'environnement, la recherche et l'enseignement supérieur ou le numérique. Entre Argoat et Armor, notre territoire est formidable. Nous devons en prendre conscience tous les jours. En vous souhaitant une merveilleuse année à toutes et à tous dans le bien-vivre-ensemble.

Le groupe Lorient Bretagne Sud Agglomération

GROUPE « AGGLOMÉRATION AVEC VOUS »

## Faire rimer ÉCONOMIE et ÉCOLOGIE

Même si on peut regretter son aspect rigide et peu concerté, on ne peut nier la vertu des objectifs qui président à la loi Zéro artificialisation net (ZAN). Qui pourrait s'opposer aujourd'hui à un maintien de nos surfaces agricoles, donc à notre autonomie alimentaire ? À nos espaces naturels, garants de la biodiversité et paravents contre le réchauffement climatique ?

D'un autre côté, qui peut mettre en doute la nécessité d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire, permettant ainsi à celles qui existent de grossir en laissant la place, sur leur foncier d'origine, à d'autres créateurs et porteurs de projets ? C'est comme cela que nous garantirons à nos jeunes le « vivre et travailler au pays », si cher au cœur des Bretons.

Pour cela, il faut de la place... pour créer de l'emploi mais aussi pour loger nos travailleurs. Et celle-ci est autant en longueur, en largeur... qu'en hauteur. Faisons donc le pari que la loi ZAN soit une opportunité pour

réconcilier enfin écologie et économie.

Densifions nos zones d'activités économiques (ZAE), gagnons en hauteur, mutualisons nos stationnements, développons nos transports en commun dans les zones d'activité, renforçons nos moyens pour identifier les surfaces disponibles au sein du foncier économique privé. Tout le monde y gagnera, employeurs comme employés, y compris financièrement.

En parallèle, acceptons l'idée d'une extension raisonnée de nos ZAE (une grosse dizaine d'hectares par an pour 30 000 ha d'espaces naturels sur les 30 communes du Schéma de cohérence territoriale, c'est objectivement très peu). Soyons conscients que nos chefs d'entreprises sont aussi éco-responsables que le citoyen lambda : eux aussi ont des enfants et leurs salariés exigent désormais une responsabilité sociétale de leur employeur.

Transformons la contrainte du ZAN en opportunité de bien-vivre sur un territoire dynamique.

GROUPE LORIENT AGGLOMÉRATION COOPÉRATION TERRE & MER

## Un autre projet pour notre agglomération

Être élus d'opposition au sein d'un conseil communautaire majoritairement de droite consiste à défendre des alternatives à des politiques trop souvent stéréotypées avec lesquelles se berce la majorité : attractivité ici – compétitivité ou encore excellence.

Oui, il y a d'autres façons de penser et d'organiser les mobilités. Oui, il y a d'autres moyens de développer l'habitat, de s'assurer de transitions réussies en matière agricole, énergétique.

Oui, il est possible d'améliorer votre vie quotidienne en instituant des tarifications justes pour l'eau, les transports ou encore en permettant l'accès aux services à tous et toutes qu'on soit habitant d'une commune rurale, urbaine, littorale ou insulaire.

Faute d'être entendus, nous puisons dans l'expérience et les compétences de nos élus pour mener un travail de fond avec la perspective d'appliquer notre projet de territoire dès 2026.

Malheureusement, nous ne disposons pas des moyens humains et financiers de la majorité en matière de communication qui permettent au Président de raconter son histoire plutôt que celle des habitants de l'agglomération.

Nos 16 élus travaillent donc, en commissions, au sein de leurs représentations, évitant ainsi qu'elles ne soient que de simples chambres d'enregistrement.

Ce qui était taxé par la majorité, il y a encore peu de temps, de « politique politicienne » semble avoir disparu des éléments de langage.

Le moment de l'évaluation des résultats de la majorité arrive.

Le moment de la confrontation projet contre projet approche.

Le groupe des élus de gauche et écologistes  
[www.facebook.com/LAcooperationTerreMer/](https://www.facebook.com/LAcooperationTerreMer/)  
[lorientagglomeration.cooperation@gmail.com](mailto:lorientagglomeration.cooperation@gmail.com)

GROUPE MAJORITAIRE LORIENT BRETAGNE SUD AGGLOMÉRATION  
 Calan : Yann GUIGUEN • Caudan : Fabrice VELY, Martine DI GUGLIELMO • Cléguer : Alain NICOLAZO • Gestel : Michel DAGORNE • Guidel : Jo DANIEL, Françoise BALLESTER, Patrice JACQUEMINOT • Inguiniel : Jean-Louis LE MASLE • Lanester : Claudine DE BRASSIER • Languidic : Laurent DUVAL, Véronique GARIDO • Larmor-Plage : Patrice VALTON, Patricia JAFFRE, Katherine GIANNI • Lorient : Fabrice LOHER, Christophe GINET, Sophie PALANT-LE HEGARAT, Bruno PARIS, Maryvonne LE GREVES, Fanny GRALL, Guy GASAN, Cécile BESNARD, Christian LE DU, Maria COLAS, Michel TOULMINET, Morgane CHRISTIEN, Arnel TONNERRE, Stéphane DANIEL • Ploemeur : Ronan LOAS, Anne-Valérie RODRIGUES, Jean-Guillaume GOURLAIN, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patricia QUERO-RUEN • Plouay : Gwenn LE NAY, Annick GUILLET • Pont-Scorff : Alain DE CORSON • Quéven : Marc BOUTRUCHE, Céline OLIVIER, Jean-Pierre ALLAIN • Quistinic : Antoine PICHON • Riantec : Jean-Michel BONHOMME, Nathalie PERRIN.

GROUPE L'AGGLOMÉRATION AVEC VOUS Brandérian : Jean-Yves CARRIO • Groix : Dominique YVON • Hennebont : André HARTEREAU, Marie-Françoise CERZ, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARÉCHAL • Inzinzac-Lochrist : Armelle NICOLAS, Maurice LECHARD • Lorient : Bruno BLANCHARD, Laurent TONNERRE.

GROUPE COOPÉRATION TERRE ET MER Bubry : Roger THOMAZO • Gâvres : Dominique LE VOUEDEC • Hennebont : Fabrice LEBRETON • Lanester : Gilles CARRERIC, Rose MORELLEC, Maurice PERON, Annaïg LE MOËL-RAFLIK, Philippe JESTIN, Florence LOPEZ-LE GOFF, Patrick LE GUENNEC • Lanvaudan : Dominique ELIOT • Lorient : Damien GIRARD, Gaëlle LE STRADIC, Solenn PERON • Port-Louis : Daniel MARTIN.

NON AFFILIÉS À UN GROUPE POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE  
 Guidel : Estelle MORIO • Lorient : Aurélie MARTORELL • Locmiquélic : Sylvie IZAGUIRRE.



SUIVEZ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DIRECT SUR YOUTUBE

Dates du conseil : mardi 30 janvier et mardi 26 mars à 18h  
 Suivez la séance en direct sur la chaîne YouTube de Lorient Agglo